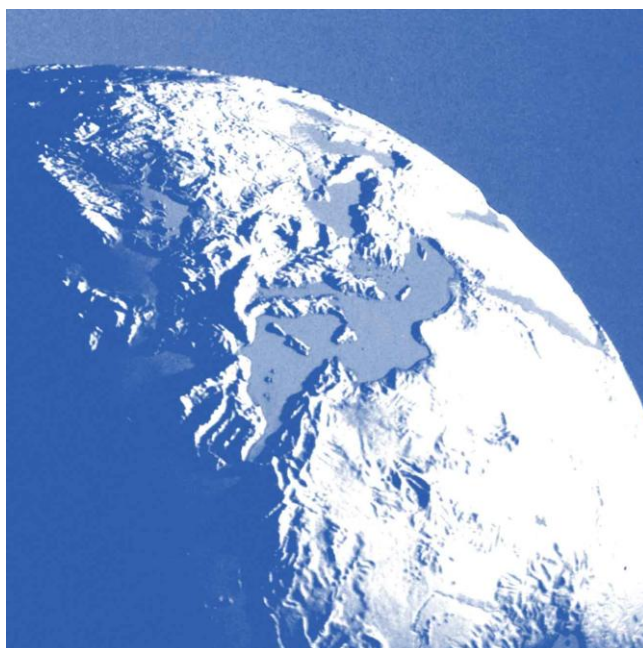




« *LIVRE BLANC* » SUR LE TOURISME ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MEDITERRANEE

Compte-rendu de la réunion d'experts
Sophia-Antipolis, 25-26 février 2002



« Livre blanc » sur le Tourisme et le Développement Durable en Méditerranée.

Compte-rendu de la réunion d'experts, Sophia-Antipolis, 25-26 février 2002

Des experts du tourisme, venant de treize pays riverains de la Méditerranée (Cf. Annexe 1 : Liste des participants), se sont réunis les 25 et 26 février 2002 à Sophia-Antipolis, à l'invitation du Plan Bleu. Les experts de Chypre et de Libye n'ont pas pu se déplacer mais avaient cependant envoyé des contributions qui ont été distribuées.

L'objectif de la réunion était d'examiner la première version provisoire du « Livre blanc » sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée, de mieux comprendre la diversité des situations à partir des présentations préparées par plusieurs experts, enfin de débattre du document définitif en termes de contenu, structure, compléments, calendrier et procédures de travail (Cf. Annexe 2 : Ordre du jour).

Le présent compte-rendu donne les conclusions qui ont pu être tirées de la réunion ainsi que la synthèse des débats qui ont eu lieu sur les différents points abordés.

Conclusions

Le Plan Bleu ayant décidé de poursuivre le travail d'élaboration du « Livre blanc » au cours du biennium 2002-2003, les délais se trouvent considérablement modifiés. Ainsi la publication, en français et en anglais, devra être présentée à la prochaine réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, prévue à Catane (Italie) en octobre ou novembre 2003. En conséquence, le calendrier de travail suivant a été établi :

- mars 2002, compte-rendu de la réunion d'experts de février 2002
- de mars à octobre 2002, élaboration de la seconde version provisoire, enrichie à partir des contributions déjà fournies et des compléments à fournir par les experts
- décembre 2002, réunion du groupe d'experts pour examen et validation
- printemps 2003, version finale (original en français)
- printemps-automne 2003, traduction et publication.

Le Plan Bleu a proposé aux experts présents de former le groupe de travail pour le « Livre Blanc » sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée. Les experts excusés en font pleinement partie s'ils le souhaitent. **La légitimité des experts ayant été soulevée à plusieurs reprises au cours de la réunion**, le Plan Bleu informera les Points focaux nationaux et leur enverra le présent compte-rendu.

Le Plan Bleu mettra en place une page à accès limité sur son site WEB, consacrée au travail d'élaboration du « Livre blanc ». Les contributions écrites préparées pour la réunion, ainsi que les présentations sous forme électronique et le présent compte-rendu y seront disponibles. Cette page sera alimentée par le Plan Bleu au fur et à mesure de l'élaboration des différentes parties du « Livre blanc ». Par ce biais, le Plan Bleu sollicitera les experts pour des compléments d'information ciblés. Le groupe de travail en sera averti par courrier électronique (liste d'adresse spécifique) et pourra répondre par ce même moyen.

Des compléments d'information nécessaires ont d'ores et déjà été identifiés. Une liste de données de base et d'indicateurs (la traduction en anglais sera mise sur la page WEB) a

été distribuée. On aura également besoin d'exemples et d'encadrés pour illustrer tant les impacts du développement touristique sur l'environnement et les sociétés, que les réponses politiques et le pilotage du système touristique dans les territoires.

Il n'y aura pas de rapports nationaux dans le « Livre blanc ». Quand celui-ci sera terminé, les diverses contributions seront mises sur le site WEB du Plan Bleu, en accès libre. Le « Livre blanc » s'efforcera de suivre les indications ressortant des débats (voir ci-dessous).

Synthèse des débats

Objectifs et définition du « Livre blanc »

Les discussions ont permis de définir ce que devait contenir le « Livre blanc », à savoir :

- Proposer un bilan, une photo à l'instant T, un panorama sur toutes les catégories (les formes) de tourisme en Méditerranée (balnéaire, urbain, rural, de montagne, de désert, culturel, religieux, sportif, de foire, etc.)
- Eclairer sur que faire demain et après-demain. Donner un éclairage prospectif. Imaginer les dynamiques futures à partir des tendances passées en fournissant des références historiques détaillées sur les différentes étapes dans chaque pays (notion de cycles de vie). Montrer les impacts présents et à venir.
- Fournir des éléments et des arguments d'ordre scientifique ou opérationnel aux politiques preneurs de décisions. Informer sur les mesures prises et les réponses possibles, avec les avantages et les inconvénients.

D'une manière générale, le but du « livre blanc » est de montrer comment le tourisme sous toutes ses formes peut contribuer de plus en plus au développement durable, en augmentant tous ses impacts positifs. Ce n'est pas un simple ouvrage de constat, mais aussi un outil de connaissance, d'échanges d'expériences, de suggestions de solutions par des exemples bien mis en évidence.

Le « Livre blanc » **ne peut être ni un document ni un outil politique**, il n'en a pas le mandat. Il convient donc de bien différencier le travail académique du niveau politique (par exemple, la limitation des résidences secondaires en Egypte vient d'une décision politique). Le « livre blanc » peut dresser des recommandations générales et proposer des moyens d'action (notamment financiers) pour les pays du bassin en laissant à la charge de chaque pays le soin de dresser lui-même son propre « cahier des charges ».

Structure et forme

Pour éviter les répétitions, il faut traiter chaque thème comme un tout, en fonction de la répartition géographique et selon les trois principes du développement durable (économie, société, environnement), en montrant les relations entre ces trois sphères.

Le document doit comprendre un chapitre intégrateur et conclusif sur le tourisme facteur de développement durable. Ce chapitre fera une large part aux outils.

Un chapitre ou sous-chapitre particulier doit traiter des îles (fragilité, spécificité des arrières-pays insulaire à protéger, etc.).

Le « Livre blanc » pourrait se focaliser sur

- les enjeux pour l'ensemble des pays méditerranéens
- les champs d'application (exemple : la qualité)

- les méthodes d'action (les moyens à mettre en place).

Les études de cas ne sont pas nécessairement bonnes pour un « Livre blanc » car difficilement reproductibles. Elles peuvent même être très préjudiciables, avec le risque de s'enfermer dans des détails. Il est préférable de proposer des modèles de développement touristique. Les outils sont à présenter quand ils sont à l'origine de succès (success story).

On donnera des exemples pour illustrer chaque point (impacts ou réponses) ou thématique. Il a également été proposé d'illustrer le panorama de la situation par des cartes, des indicateurs, des tableaux standardisés années par années pour tous les pays. On pourrait aussi établir une « carte d'identité » pour chaque pays.

Certains pays (France, Italie) ont accumulé des expériences en termes d'outils qui peuvent contribuer à enrichir le « Livre blanc » (parc naturel régional, parc national, Conservatoire du littoral, plan paysage, modèles et typologie dans les régions côtières).

Les flux ne donnent pas d'indications sur la durabilité. Il s'agit de trouver des indicateurs pertinents. De même, il faut chercher et utiliser davantage les informations qualitatives.

Thématiques à fort consensus

La diversité en Méditerranée : il faut la montrer, la cultiver, mettre en avant les différences et non pas les similarités. La Méditerranée est une aire de diversité, qui doit être préservée et valorisée.

La culture : importance fondamentale à souligner davantage. Si chaque pays met en avant sa propre culture, cela servira à l'ensemble de la Méditerranée. La culture permet d'offrir de nouveaux produits pour casser le balnéaire. Offrir également des produits transversaux à plusieurs pays (**exemple : l'Andalous**). Diversité culturelle et historique : s'appuyer dessus, la mettre en valeur, surtout ne pas standardiser. S'il y a une marque « Méditerranée », c'est la culture et la gastronomie. En Italie, la mise en valeur de l'existant (bâti, patrimoine vernaculaire, meubles, outils et aussi l'agriculture traditionnelle comme dans les Cinque Terre) est opérationnelle dans certaines régions et répond aux nouvelles demandes de la clientèle. Il s'agit de promouvoir les savoir-faire locaux plutôt que de banaliser le produit touristique.

La connaissance constitue un véritable enjeu transversal. On relève un manque de connaissances sur de très nombreux points (notamment sur la demande), des problèmes de disponibilité de statistiques fiables, la nécessité de développer des indicateurs. Se fait jour l'idée forte de proposer la création d'un Observatoire du tourisme méditerranéen.

Comment concilier développement ET maîtrise : il s'agit de trouver un équilibre entre vitesse du développement et temps d'assimilation par la population locale, sinon il y a rejet. L'équilibre social et environnemental se situe entre le développement et son contrôle.

La demande a plusieurs origines : Europe, Amérique, Maghreb, Moyen-Orient. C'est la demande qu'il faut comprendre et elle change (fragmentation des congés et des demandes). La grande question est de savoir comment satisfaire la demande. Le tourisme change parce que l'homme change. Qu'est ce qui est dû à la demande dans chaque pays ? En effet, les motivations des touristes reposent d'abord sur l'environnement et la culture. Par ailleurs, la clientèle autonome (e-tourisme) est en

croissance. Une prospective de la demande semble particulièrement nécessaire. Les flux (domestique, international, intra-régional, inter-arabe, travailleurs immigrés et leurs familles, descendants des immigrés) sont à approfondir, pas seulement au moyen de données quantitatives mais aussi qualitatives.

Les Tour-Opérateurs ont un poids considérable et leur pouvoir limite les marges de manœuvre des pays (exemple de Malte subventionnant les TO britanniques). Les TO renforcent le modèle balnéaire banalisé parce qu'il leur est fort utile en termes de commercialisation, de mise en concurrence des destinations, de rentabilité facile à calculer. Cependant, les TO changent sous la pression des nouvelles demandes de leurs clientèles qu'ils sont obligés de prendre en compte. L'organisation locale du tourisme permet un certain ré-équilibre (réseaux d'indépendants, structure familiale des hôtels en Italie). En outre, dans une économie de marché et de concurrence, les entreprises privées (chaînes hôtelières) peuvent être les contre-pouvoirs face aux Tour-Opérateurs et même travailler avec eux (exemple en Grèce).

Le désengagement de l'Etat s'observe partout. Or par exemple, la maîtrise foncière, particulièrement sur le littoral, demande des moyens. Dans ce cas, les incitations financières et fiscales sont plus adaptées que les outils réglementaires. Il ne faut cependant pas sous-estimer le pouvoir des réglementations, plus faciles à imposer dès le début du développement. Le désengagement de l'Etat donne également un rôle très important aux acteurs privés.

La demande du tourisme domestique (ou interne) n'est pas bien connue. L'offre d'hébergement actuelle ne correspond pas à cette demande qui se crée ses propres hébergements (camping sauvage, mitage du littoral, résidences secondaires). La demande interne dans les pays du sud a un impact très fort sur l'environnement (notamment propreté des plages).

Il faut non seulement identifier les acteurs mais aussi leurs intérêts qui peuvent être contradictoires. Mettre en évidence les dynamiques d'acteurs (communautés et collectivités locales, associations de développement, ONG, société civile).

Les résidences secondaires répondent à une demande majoritairement nationale au sud et à l'Est, nationale et internationale ailleurs. Elles génèrent peu d'impacts économiques, n'ont pas d'effets multiplicateurs, ne créent pas d'emplois ni de dynamisme local, ont un taux d'occupation faible. Ce sont des prédateurs d'espace, parfois sous forme de construction illégale (**exemple de quelques destructions en Croatie**). Leur prolifération est très difficile à contrôler.

Le tourisme alternatif (notamment archéologique) demande une gestion. Les licences touristiques permettent de réguler la qualité. Le secteur privé a un grand rôle à jouer dans la gestion des sites. **La connaissance est facteur de protection et la valorisation facteur de gestion**. Se méfier du partenariat avec le privé (hôtels sur les sites en contre-partie d'aménagements). La culture et le tourisme peuvent retirer des bénéfices mutuels mais la mise en œuvre institutionnelle est souvent difficile et des conflits apparaissent pour la perception des recettes.

Thématiques controversées

Regroupement de pays : le regroupement proposé dans la version provisoire (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud) n'est pas validé. Certains proposent le Nord (qualité de la vie), l'Est et le Sud (croissance touristique). D'autres suggèrent de substituer la typologie

« mature, en développement, émergent » en rives Nord, Sud et Est en montrant les degrés d'évolutions différents, les problèmes et les solutions également différents. Pour d'autres encore, le regroupement géographique n'a pas de sens. Enfin certains se demandent quel est l'intérêt des regroupements sous-régionaux, en outre toujours difficiles et délicats à établir.

Définition des limites : à quelle échelle travailler ? nationale ou zones côtières ? Il est souvent difficile de séparer les données du littoral de celles de l'ensemble du pays. En ce qui concerne les régions côtières, chaque pays a ses spécificités géographiques. En Egypte par exemple, on ne peut pas séparer la zone côtière du reste du pays. Quand on étudie le déséquilibre frange côtière/arrière-pays, comment définir les limites ? Pourtant, définir le littoral c'est déjà mieux comprendre le problème posé. Certains pensent qu'il faut essayer de se limiter au littoral, d'autres que c'est impossible ou que cela enlève de la pertinence à l'étude.

Le tourisme balnéaire restera le développement primaire et le littoral connaîtra une pression de plus en plus forte. Cette opinion est à peu près également partagée (sauf en Egypte où le produit de base reste la culture et l'histoire). Les moyens pour y remédier sont sujets à discussion.

- Associer le développement du littoral à celui de l'arrière-pays : pour certains, les solutions de la côte se trouvent à l'intérieur et la priorité devrait aller au développement de l'hinterland. Pour d'autres, balnéotropisme et héliotropisme vont continuer à se développer dans les 20 à 30 ans à venir, surtout pour répondre à la demande domestique, et il faut donc d'abord s'occuper du balnéaire qui restera le moteur du tourisme méditerranéen. Certains estiment que l'injection de produits culturels situés dans l'arrière-pays dans le balnéaire n'est souvent qu'un alibi. D'autres pensent que c'est une façon d'enrichir le produit touristique dans son ensemble et de permettre l'évolution du secteur vers plus de durabilité.
- Les produits complémentaires au balnéaire : pour certains, ils n'ont jamais réalisé leurs objectifs **et il faut donc les imaginer pour eux-mêmes**, indépendamment du tourisme balnéaire. Pour d'autres, ces produits doivent être ajoutés au balnéaire, en être des annexes.
- L'éco-tourisme ou le tourisme alternatif. Pour beaucoup, il aura toujours un potentiel limité face au tourisme balnéaire et n'a pas que des retombées positives. Il présente des risques de « folklorisation » des coutumes, avec un impact très important sur la société. Le tourisme alternatif (rural, montagne) entraîne des aspects pervers. Exemple du Maroc : routes goudronnées, pylônes électriques et maisons en béton déplaisent aux touristes qui ne viennent plus ; **la pratique touristique de ce qui constitue le travail local** entraîne des perturbations psychologiques pour des communautés « fermées ». Il y a une contradiction entre les touristes qui veulent de « l'authenticité » et les locaux qui veulent changer et se moderniser. D'autres pensent qu'il n'y a pas de dichotomie entre le tourisme côtier et le tourisme alternatif, les deux pouvant être durables selon la manière dont ils sont conduits. D'autres encore voudraient en faire une priorité et proposer un plan sous-régional pour l'éco-tourisme.

La saisonnalité : peut être utile pour le repos des écosystèmes et des hommes. **Il y aurait une certaine contradiction entre d'une part casser la saisonnalité et d'autre part protéger l'environnement ou les sociétés locales.** La société et l'environnement ont besoin de temps et d'espace libres de tourisme pendant l'année.

Les impacts du transport aérien sur l'environnement : actuellement c'est le transport le moins cher pour l'usager car il n'internalise pas tous les coûts environnementaux. Il structure la demande. Si des taxes sur le carburant sont mises en place comme le suggère la Commission européenne, elles vont se répercuter sur les flux et être payées finalement par les destinations. Les taxes sur le fioul vont résoudre les problèmes en Europe mais pas au Sud ni dans les îles. Certaines destinations, notamment les îles et au Sud et à l'Est, sont complètement dépendantes du transport aérien. En Tunisie, le moyen de transport est déterminant dans l'offre : celle-ci doit comprendre 1 lit + 1 siège d'avion. Pour décider si le TGV peut offrir une alternative à l'avion dans les destinations européennes se situant entre 1000 et 1500 km des pays émetteurs, il faudrait comparer les impacts.

Les impacts du tourisme sur l'environnement. Beaucoup pensent qu'ils sont d'abord négatifs puis deviennent positifs quand il y a développement car ils permettent de capitaliser (achat de terrain pour la conservation du paysage, revalorisation de l'architecture traditionnelle). Ainsi la richesse économique permettrait d'investir dans la protection de l'environnement. Après les 20 premières années du développement touristique, on peut faire de la protection de l'environnement. Il faut pondérer les impacts du tourisme sur l'environnement en considérant ce qui se passe quand il n'y a pas de développement touristique : les pollutions et dégradations sont là aussi (exemple de l'Égypte). Ces idées, largement dominantes au cours des débats, ne peuvent être reprises par le Plan Bleu dont toutes les études tendent à démontrer qu'un développement non maîtrisé (touristique ou autre) entraîne des dégradations irréversibles de l'environnement et des ressources naturelles, avec des effets à long terme préjudiciables au développement lui-même.

Les golfs cristallisent les désaccords concernant les relations environnement / développement. D'une part, ils illustrent un modèle importé des pays du Nord et des USA, c'est à dire un mode de vie et de loisirs source tant de gaspillage de ressources (eau) que de pollutions. D'autre part, ils constituent un apport non négligeable en terme de développement économique et d'étalement de la saison touristique.

Autres thèmes débattus

Les clientèles étrangères ont, elles-aussi, des cultures différentes, ce qui pose des problèmes de commercialisation liés à la culture des pays émetteurs.

Les impacts du tourisme sur les paysages sont souvent très négatifs. La problématique Identité/Paysage/Tourisme est complexe et l'Italie a développé des moyens de prévention et de réhabilitation.

La coopération régionale est difficile dans le secteur du tourisme (voir la Conférence de Hyères-Les-Palmiers en 1993). Elle devrait être développée dans de nombreux domaines (technique, formation, transfert de technologie, etc.) et pourrait supporter et faire aboutir le projet d'un observatoire méditerranéen du tourisme, déjà mentionné.

Dans la phase actuelle de construction d'un espace euro-méditerranéen, le tourisme est un vecteur de reconfiguration de l'espace méditerranéen, par le brassage des populations qu'il favorise. Par ailleurs, le tourisme est un moyen d'entretenir les espaces. Un espace sans fonction économique coûte, il faut des moyens pour l'entretenir.

Le rôle des investissements et des entreprises doit être évoqué, de même que la grande diversité du secteur privé (PME/PMI, grandes chaînes hôtelières, etc.).

L'outil « Évaluation de la capacité d'accueil » (carrying capacity assessment) a été utilisé aux Baléares en 1992 (n'a pas réussi à contrôler les résidences secondaires), en Grèce pour le zonage des îles, très récemment à Malte. L'outil semble très utile. Un certain scepticisme concernant la volonté politique nécessaire à son application se fait jour.

L'observation des impacts sociaux : à Malte, les impacts sur la société sont probablement plus importants que ceux sur l'environnement et les limites de la croissance touristique viennent de la pression sociale. Aux Baléares, il s'agit de freiner la croissance à cause des impacts sociaux, ce qui permettra de mieux assimiler les migrants Nord-Sud. Comme la croissance entraîne l'économie, il y aura donc une croissance plus faible mais de meilleure qualité.

Des enjeux différents se posent selon les destinations. Pour les destinations matures, il y a un enjeu de limitation alors qu'au contraire, pour les destinations en développement, c'est un enjeu de croissance. En ce qui concerne la Tunisie, les deux enjeux majeurs sont la qualité et le partenariat public/privé.

Les impacts du tourisme sur l'emploi sont en général sous-estimés ou mal estimés. En Grèce, il y a des exemples de retour d'émigrés grâce au développement engendré par le tourisme.

La sensibilité environnementale est surtout développée chez les gens éduqués et en bonne santé. Il faut donc éduquer les gens et développer l'économie. On ne peut pas arrêter le développement mais on peut le changer, en éduquant les touristes ET les locaux. Le tourisme augmente la conscience locale de l'environnement (exemple des tortues en Turquie). On pourrait proposer un code d'éthique et de comportement.

Le développement endogène opposé au développement exogène n'a pas suscité de débats particuliers. De même, la labellisation des stations touristiques n'a pas donné lieu à beaucoup de commentaires, sinon de trouver l'idée intéressante. Guerre, terrorisme, insécurité : ces problèmes ont été peu abordés, comme si c'était des invariants avec lesquels il faut compter mais sur lesquels on ne peut pas peser.

Annexe 1 : Liste des participants

Ms Ramiza ALIC
B.Sc. Economist-Researcher
Hydro-Engineering Institute
1 Stjepana Tomica
71000 SARAJEVO - Bosnie-Herzégovine
Tél. : +387 (33) 20 79 49
Fax : +387 (33) 20 79 49
E-mail : alicramiza@hotmail.com

Mr. Ozaina AL-JUNDI
Director of Eco-tourism
Ministry of State for Environmental Affairs
Al Tolyani Street - P.O. Box 3773
DAMAS – Syrie
Tél. : +963 (11) 223 43 09
Fax : +963 (11) 333 56 45
E-mail : Env-min@net.sy

M. Abdallah AMER
Bureau de Formation et de la Coopération
Technique
Environment General Authority
PO Box 83618 - Turkia Street
TRIPOLI – Libye
Tél. : +218 (2148) 31 316
Fax : +218 (21) 48 39 991 / 44 48 807
E-mail : benammerfr@yahoo.com

M. Mohamed BERRIANE
Professeur
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
BP 1040
RABAT – Maroc
Tél. : +212 (37) 77 18 73 / 77 18 93 /
77 19 89 / poste 339
Fax : +212 (37) 77 20 68
E-mail : berriane@fusion.ma

Mme Christine BOUYER
Agence Française de l'Ingénierie Touristiques
(AFIT)
2, rue Linois
75015 PARIS - France
Tél. : +33 (0) 1 44 37 36 79
Fax : +33 (0) 1 44 37 36 69
E-mail : bouyer@afit-tourisme.fr

M. Jean CHAPOUTOT
Chargé d'Etudes d'Aménagement Touristique
Agence Foncière Touristique
36, rue de Cologne
1002 TUNIS – Tunisie
Tél. : +216 (71) 78 29 97
Fax : +216 (71) 78 09 18
E-mail : jeanmc@gnet.tn

M. Ghislain DUBOIS
Consultant
Tourisme, Transports, Territoires,
Environnement Conseil (TEC)
16 rue Daumier
13008 MARSEILLE - France
Tél. : +33 (0) 4 91 37 98 15
Fax :
E-mail : dubois@orleans.ird.fr

Mr. Anthony ELLUL
Planning Officer
Strategic Planning Unit
Planning Authority
P.O. Box 200 St. Francis Ravelin Street
CMR 01 FLORIANA – Malte

Tél. : 356 22 90 15 32
Fax : 356 22 48 46
E-mail : Tony.Ellul@pa-malta.org

Mme Francesca MAZZINO
Professeur
Université de Gênes
Via Zara, 26
16145 GENES - Italie

Tél. : +39 010
Fax : +39 010
E-mail : mazzino@leonardo.arch.unige.it

Ms Vesna MIKACICS
Professor
Institut of Tourism
Vrhovec 5
1000 ZAGREB – Croatie

Tél. : +385 1 39 09 667
Fax : +385 (1) 39 09 643
E-mail : vesna.mikacic@iztztg.hr

Dr. Tuncay NEYISCI
Director
Centre for Ecological Studies
Akdeniz Üniversitesi
Çevre Sorunları Araştırma ve Uygulama
Merkezi - PK 370
07058 ANTALYA – Turquie

Tél. : +90 (242) 227 53 60
Fax : +90 (242) 227 53 60
E-mail : tneyisci@hotmail.com

Mr. Adel RADY
Head of Tourism Development Authority
Ministry of Tourism (TDA)
21 Giza St. - Nile Tower, 7^o Floor
Giza - LE CAIRE – Egypte

Tél. : +20 2 570 34 92 / 93-98
Fax : +20 2 570 34 91
E-mail : dr-adel@operamail.com

Mr. Miguel SEGUI LLINAS
Responsable de Recherche
Departament de Ciències de la Terra
Universitat de les Illes Balears (UIB)
Edifici Guillem Colom Casanovas
Campus universitari
Cra de Valldemossa km 7.5
07071 PALMA (Illes Balears) – Espagne

Tél. : +34 971 17 71 12 / 84
Fax : 34 971 17 71 12
E-mail : msegui@uib.es

Mr. Paris TSARTAS
Associate Professor of Tourism Development
Dept. of Business Engineering
University of the Aegean
8 Michalon St.
82100 CHIOS – Grèce

Tél. : +1 (271) 03 51 13
Fax : +30 271 03 50 99 / (10) 69 11 390
E-mail : ptsar@aegean.gr

M. Guillaume BENOIT
Directeur

E-mail : gbenoit@planbleu.org

Mme Aline COMEAU
Directrice Scientifique

E-mail : acomeau@planbleu.org

Mme. Elisabeth COUDERT
Chargée de Mission, Prospective et Territoires

E-mail : coudert@planbleu.org

Plan Bleu – Centre d'Activités Régionales
(PAM-PNUE)

15, rue L. Van Beethoven
Sophia Antipolis
06560 VALBONNE - France

Tél. : +33 04 92 38 71 30

Fax : +33 04 92 38 71 31

E-mail : planbleu@planbleu.org

Excusés

Mr. Elmonji Saad Idris ELSMEH
Researcher
Technical Centre for Environment Protection
Turkia St. -P.O. Box 83618
TRIPOLI – Libye

Tél. : +218 21 444 68 68

Fax : +218 22 333 80 98

E-mail : elsmeh@yahoo.com

Ms Eleni STYLIANOPOULOU
Environment Officer
Ministry of Agriculture, Natural Resources
and Environment
Tagmatarhou Pouliou 17, Ayios Andreas
1100 NICOSIA – Chypre

Tél. : +357 (2) 30 38 59

Fax : +357 (2) 77 49 45

E-mail : rocperiv@cytanet.com.cy

Annexe 2 : Ordre du jour

Lundi 25 février 2002

9h – 10h30

- Plan Bleu (30')
 - Rappels concernant le Plan d'Action pour la Méditerranée, le Plan Bleu, la Commission Méditerranéenne du Développement Durable
 - Présentation du document provisoire (démarche, structure)
- Tour de table et discussion (60') : premières réactions des participants sur le document provisoire

10h30 – 11h Pause-café

11h-12h30 : Présentation des contributions des pays (présentation 20', questions/réponses 10')

- Tunisie
- Bosnie
- Malte

12h30 – 14h Déjeuner

14h-15h30 : Présentation des contributions des pays (suite)

- Croatie
- Syrie
- Egypte

15h30 – 16h Pause-café

16h – 18h

- Turquie
- France
- Grèce

*Dîner à 19h30 au « Château de la Bégude », Opio
Rendez-vous à 19h au Novotel pour le départ du bus*

Mardi 26 février 2002

9h – 10h30 Débat sur l'élaboration du document définitif

- Objectifs et échéances
- Examen du contenu du document provisoire : thématiques principales, questions controversées, problématiques émergentes

10h30 – 11h Pause-Café

11h – 12h30 Débat sur l'élaboration du document définitif (suite)

- Examen du contenu du document provisoire : thématiques principales, questions controversées, problématiques émergentes (suite)
- Compléments éventuels à apporter

12h30 – 14h Déjeuner

14h – 16h Débat sur l'élaboration du document définitif (suite)

- Taille et structure du document
- Calendrier et procédures de travail

